



# Licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)

Parcours : Education et motricité (L3)

LA FICHE PRESENTÉE CONCERNE L'ANNÉE 2023-2024

CONSULTER LA FICHE FORMATION DE LA RENTRÉE 2024-2025

Domaine: Sciences, technologies, santé

■ Type de formation : Licence

Localisation : Reims

Faculté, Ecole, Institut,...: UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

■ Public concerné : Formation initiale, Formation continue

■ Modalités d'enseignement : Apprentissage, Contrat de professionnalisation

• Niveau à l'entrée en formation : niveau IV (BP, BT, baccalauréat professionnel ou technologique)

■ Niveau à la sortie de la formation : niveau II (licence ou maîtrise universitaire)

■ Niveau à la sortie de la formation : BAC+3

**ECTS**: 180

■ Durée : 3 ans

■ Lieu de formation : Reims

**RNCP**: 35972

# **Présentation**

# Objectif de formation

La formation vise à acquérir des compétences à la fois transversales et des compétences spécifiques à chaque parcours.

Le parcours Education et motricité s'organise autour des métiers de l'enseignement : professeur d'éducation physique et sportive et/ou professeur des écoles. Il propose une formation centrée sur les sciences de l'intervention et une bonne connaissance pratique et théorique des activités physiques sportives et artistiques et de leurs usages dans un cadre scolaire.

## Résultats attendus de la formation







#### Les compétences transversales : ?

Avoir une connaissance scientifique et pluridisciplinaire du fait sportif,

Avoir une culture sportive pratique et technique diversifiée et polyvalente de bon niveau,

Etre capable de réaliser une recherche scientifique en maîtrisant les méthodes et les outils de la recherche, être capable de s'exprimer en anglais,

Utiliser des outils et techniques d'analyse d'une activité physique (collecte des données par les outils adaptés, traitement et interprétation des résultats).,

Connaître plusieurs logiciels de traitement de texte et de données (Excel, sphinx...Etc.).

En fonction du parcours choisi :

En éducation et motricité : connaissance du système éducatif, des publics scolaires et du métier d'enseignant (dimensions axiologiques, pédagogiques et didactiques), être capable de saisir les normes et enjeux sociétaux, capacité à aménager, animer et évaluer des situations pédagogiques en relation avec le public visé.

## Niveau à la sortie de la formation

niveau II (licence ou maîtrise universitaire)

# Contenu de la formation

La licence de STAPS est un diplôme national.

Pour répondre à la demande diversifiée en pratiques sportives, artistiques et de santé, cette licence propose en premier lieu un socle commun de quatre semestres qui vise à développer leur connaissance des mondes sportifs d'un point de vue pluridisciplinaire : scientifique, pratique et technique.

A l'issue de ces deux premières années, trois parcours types adossés à une formation transversale commune sont proposés aux étudiant.e.s:

- Education et motricité
- Ergonomie du sport et performance motrice
- Management du sport

## Accès Santé

# Licence Accès Santé 2ème année (L.AS 2)

Les étudiants de l'URCA ayant suivi et validé (60 ECTS) la 1ère année de la licence « Sciences pour la santé » - Accès santé, qui n'auront pas candidaté à l'accès aux filières de santé ou qui n'auront pas été admis en DFG2 (soit qu'ils n'aient pas été admissibles aux épreuves d'admission, soit qu'ils n'aient pas réussi celles-ci), pourront, au choix :

- poursuivre en 2ème année de la licence correspondant au parcours qu'ils auront suivi en 1ère année avec option santé (L.AS2) ;
- poursuivre en 2ème année de la licence correspondant au parcours qu'ils auront suivi en 1ère année sans option santé (L2).

L'étudiant inscrit en L.AS2 suit l'ensemble des enseignements de la Licence, à l'exception de l'UE44 "spécifique santé". Une fois l'année validée (60 ECTS), l'étudiant pourra candidater à l'accès aux études de santé (1ère ou 2ème chance).

# Maquette de la L.AS 2 STAPS

#### Licence Accès Santé 3ème année (L.AS 3)

Les étudiants de l'URCA ayant suivi et validé (60 ECTS) la 2ème année de la licence « Sciences pour la santé » - Accès santé (L.AS2), qui n'auront pas candidaté à l'accès aux filières de santé ou qui n'auront pas été admis en DFG2 (soit qu'ils n'aient pas été admissibles aux épreuves d'admission, soit qu'ils n'aient pas réussi celles-ci), pourront, au choix et s'ils n'ont pas utilisé leurs deux chances :

- poursuivre en 3ème année de la licence correspondant au parcours qu'ils auront suivi en 2ème année avec option santé (L.AS3) ;
- poursuivre en 3ème année de la licence correspondant au parcours qu'ils auront suivi en 2ème année sans option santé (L3).

L'étudiant inscrit en L.AS3 suit l'ensemble des enseignements de la Licence, à l'exception de l'UE64 "spécifique santé". Une fois l'année validée (60 ECTS), l'étudiant pourra candidater à l'accès aux études de santé (2ème chance).







#### Droit à la seconde chance

Tout étudiant possède deux chances de candidater à l'accès aux métiers de la santé :

- Une première chance après avoir validé au moins 60 crédits ECTS (L.AS1 ou L.AS2);
- Une seconde chance après avoir validé au moins 120 crédits ECTS (L.AS2 ou L.AS3).

L'étudiant devra réaliser ses deux chances au cours des 3 années de la Licence - Accès santé (L.AS1; L.AS2; L.AS3).

# Organisation pédagogique

## Modalités de l'alternance

Apprentissage ou contrat de professionnalisation.

# Rythme de la formation

Diplôme ouvert en formation initiale. Enseignement réalisé en présentiel.

Cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques. Suivi de projets collectifs et de stage.

# Langue utilisée lors de la formation

fr

## Maquette de la Licence STAPS

Maquette de la Licence STAPS Parcours Education et Motricité

# Stages et projets tuteurés

60h minimum de stage professionnalisant sur des missions correspondants aux caractéristiques des parcours et projets évènementiels.

## Calendrier universitaire

Lien vers la page présentant toutes les dates du calendrier universitaire

# Admission

## Niveau à l'entrée en formation

niveau IV (BP, BT, baccalauréat professionnel ou technologique)

# Niveau à l'entrée en formation obligatoire

oui

# Modalités d'admission :

Pour entrer en L1 :

Les modalités relatives aux inscriptions en Licence 1 sont disponibles sur le lien suivant : <a href="http://www.univ-reims.fr/parcoursup-urca">http://www.univ-reims.fr/parcoursup-urca</a>.

■ Pour entrer en L2 ou L3 :

Les modalités relatives à l'admission en Licence 2 ou 3 sont disponibles sur le lien suivant :







#### http://www.univ-reims.fr/admission-L2-L3

#### ■ Vous êtes de nationalité étrangère :

Les modalités relatives à l'admission des étudiants étrangers sont disponibles sur le lien suivant : <a href="http://www.univ-reims.fr/etudiants-internationaux">http://www.univ-reims.fr/etudiants-internationaux</a>
Pour plus d'informations, vous pouvez également envoyer un e-mail : <a href="mailto:etudiants.etrangers@univ-reims.fr">etudiants.etrangers@univ-reims.fr</a>

## Calendrier d'inscription

Lien vers la page présentant les dates d'inscriptions administratives

# Adresse d'inscription

Université de Reims Champagne-Ardenne 2 avenue Robert Schuman 51100 Reims

#### Conditions spécifiques et préreguis

## Prérequis obligatoires :

Pour la L1: être titulaire d'un baccalauréat ou équivalent.

Pour la L2 : être titulaire d'une L1 ou équivalent (60 crédits ECTS). Pour la L3 : être titulaire d'une L2 ou équivalent (120 crédits ECTS).

#### Prérequis recommandés :

Avoir une bonne culture sportive.

# Formation continue et apprentissage

## Organisme de formation

Université de Reims Champagne-Ardenne (SIRET : 19511296600799)

#### Action de formation

Code de public visé : 00000
Poursuite d'études

Poursuites d'études envisageables après la licence :

Licences professionnelles (après la L2), Masters...

# **Débouchés**

■ Métiers de l'enseignement et de l'éducation scolaire via un concours : Professeur d'EPS (CAPEPS), Professeur des écoles (PE), Conseiller Principal d'Education (CPE), emploi de contractuel dans la discipline EPS, dans le cadre de l'enseignement privé, agricole, Formation de formateurs... Fiche ROME K2107 (le ROME est le répertoire des métiers et d'emplois de Pôle Emploi).

# Insertion professionnelle:

■ Devenir en 6 mois

Résultats par diplôme

# Infos pratiques

## Restauration

Restaurants Universitaires CROUS

# Hébergement

Résidences Universitaires CROUS







# **Transport**

Transports en commun

## Pour en savoir plus sur l'orientation et l'insertion professionnelle :

Mission Orientation du Service d'Accompagnement des Etudiants (SAE)

# Pour tout renseignement sur la scolarité :

Coordonnées des scolarités de l'URCA

# Pour tout renseignement sur la formation continue et l'insertion professionnelle :

- La formation continue
- L'insertion professionnelle
- La Validation des acquis

Vous avez de l'expérience et/ou un parcours de formation à valoriser ? Des procédures de validation des acquis sont possibles pour vous permettre d'accéder à la formation ou pour valider le diplôme. Pour plus d'informations, vous pouvez envoyer un e-mail à vae@univ-reims.fr.

## Pour en savoir plus sur les relations internationales à l'Université :

Direction des Relations Extérieures et du Développement International (DREDI)

Partir à l'étranger

## Lien vers les associations étudiantes :

Associations étudiantes

Sous réserve de modifications et d'ouverture

# Contact

# Coordonnées de l'organisme

- Faculté des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)
   Moulin de la Housse BP 1039 51687 Reims Cedex 2
- scolarite.staps@univ-reims.fr
- https://www.univ-reims.fr/minisite\_102/

# Accueil

- Coordonnées du secrétariat
- **0326918168**

## Référent pédagogique - Monsieur Jérémie BRIDE

- Responsable de la formation
- jeremie.bride@univ-reims.fr

Sous réserve de modifications et d'ouverture

